



## REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Numéro SIRET**  
**20007034000027**

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT**  
**Communauté de commune à fiscalité additionnelle**  
**CC HAUTE MAURIENNE VANOISE**

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE MODANE

**SERVICE PUBLIC LOCAL**

M. 49 (1)

**Budget primitif**

BUDGET : CCHMV ASSAINISSEMENT (2)

**ANNEE 2022**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4  
 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5  
 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7  
 B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9  
 B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

## III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12  
 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14  
 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15  
 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16  
 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

## IV - Annexes

### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 20  
 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 21  
 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 25  
 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 26  
 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet  
 A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet  
 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 27  
 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet  
 A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet  
 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 28  
 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 29  
 A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet  
 A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet  
 A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet  
 A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet  
 A6 - Etat des charges transférées Sans Objet  
 A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet  
 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 30  
 B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet  
 B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet  
 B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet  
 B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet  
 B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet  
 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet  
 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet  
 C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet  
 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet  
 C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

### D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 31

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****VUE D'ENSEMBLE****A1****EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 409 162,55	1 370 742,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 38 420,55
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		<b>1 409 162,55</b>	<b>1 409 162,55</b>

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 137 411,38	1 086 010,55
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	133 812,69	52 594,50
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 132 619,02
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>1 271 224,07</b>	<b>1 271 224,07</b>

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>2 680 386,62</b>	<b>2 680 386,62</b>
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

A2

#### DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	292 480,00	0,00	338 642,00	338 642,00	338 642,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	150 500,00	0,00	165 500,00	165 500,00	165 500,00
014	Atténuations de produits	6 400,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
65	Autres charges de gestion courante	5 010,00	0,00	5 010,00	5 010,00	5 010,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>454 390,00</b>	<b>0,00</b>	<b>516 152,00</b>	<b>516 152,00</b>	<b>516 152,00</b>
66	Charges financières	185 000,00	0,00	173 000,00	173 000,00	173 000,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	9 800,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>659 190,00</b>	<b>0,00</b>	<b>709 152,00</b>	<b>709 152,00</b>	<b>709 152,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 620,00		100 010,55	100 010,55	100 010,55
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	630 000,00		600 000,00	600 000,00	600 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>631 620,00</b>		<b>700 010,55</b>	<b>700 010,55</b>	<b>700 010,55</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 290 810,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 409 162,55</b>	<b>1 409 162,55</b>	<b>1 409 162,55</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

1 409 162,55

#### RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	975 810,00	0,00	1 036 000,00	1 036 000,00	1 036 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
75	Autres produits de gestion courante	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 020 810,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 081 000,00</b>	<b>1 081 000,00</b>	<b>1 081 000,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	29 742,00	29 742,00	29 742,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>1 020 810,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 110 742,00</b>	<b>1 110 742,00</b>	<b>1 110 742,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	270 000,00		260 000,00	260 000,00	260 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>270 000,00</b>		<b>260 000,00</b>	<b>260 000,00</b>	<b>260 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 290 810,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 370 742,00</b>	<b>1 370 742,00</b>	<b>1 370 742,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

1 409 162,55

#### Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>440 010,55</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.



- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6)  $DE\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RE\ 042$  ;  $RI\ 040 = DE\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DE\ 043 = RE\ 043$ .
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

A3

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	358 229,00	133 812,69	547 800,00	547 800,00	681 612,69
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>358 229,00</b>	<b>133 812,69</b>	<b>547 800,00</b>	<b>547 800,00</b>	<b>681 612,69</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	300 000,00	0,00	308 000,00	308 000,00	308 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	20 124,27		21 611,38	21 611,38	21 611,38
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>320 124,27</b>	<b>0,00</b>	<b>329 611,38</b>	<b>329 611,38</b>	<b>329 611,38</b>
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>678 353,27</b>	<b>133 812,69</b>	<b>877 411,38</b>	<b>877 411,38</b>	<b>1 011 224,07</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	270 000,00		260 000,00	260 000,00	260 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	472 234,36		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>742 234,36</b>		<b>260 000,00</b>	<b>260 000,00</b>	<b>260 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 420 587,63</b>	<b>133 812,69</b>	<b>1 137 411,38</b>	<b>1 137 411,38</b>	<b>1 271 224,07</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 271 224,07

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	150 000,00	52 594,50	296 000,00	296 000,00	348 594,50
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	220 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>370 000,00</b>	<b>52 594,50</b>	<b>386 000,00</b>	<b>386 000,00</b>	<b>438 594,50</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	125 967,20	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>125 967,20</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>495 967,20</b>	<b>52 594,50</b>	<b>386 000,00</b>	<b>386 000,00</b>	<b>438 594,50</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 620,00		100 010,55	100 010,55	100 010,55
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	630 000,00		600 000,00	600 000,00	600 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	472 234,36		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>1 103 854,36</b>		<b>700 010,55</b>	<b>700 010,55</b>	<b>700 010,55</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 599 821,56</b>	<b>52 594,50</b>	<b>1 086 010,55</b>	<b>1 086 010,55</b>	<b>1 138 605,05</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

132 619,02

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 271 224,07

## Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)</b>
---

<b>440 010,55</b>
-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4)  $DE\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RE\ 042$  ;  $RI\ 040 = DE\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DE\ 043 = RE\ 043$ .

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	338 642,00		338 642,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	165 500,00		165 500,00
014	Atténuations de produits	7 000,00		7 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 010,00		5 010,00
66	Charges financières	173 000,00	0,00	173 000,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	600 000,00	600 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	15 000,00		15 000,00
023	Virement à la section d'investissement		100 010,55	100 010,55
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>709 152,00</b>	<b>700 010,55</b>	<b>1 409 162,55</b>

+

**D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE****0,00**

=

**TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES****1 409 162,55**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	260 000,00	260 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	308 000,00	0,00	308 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	681 612,69		681 612,69
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	21 611,38		21 611,38
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>1 011 224,07</b>	<b>260 000,00</b>	<b>1 271 224,07</b>

+

**D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE****0,00**

=

**TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES****1 271 224,07**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 036 000,00		1 036 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	40 000,00		40 000,00
75	Autres produits de gestion courante	5 000,00		5 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	29 742,00	260 000,00	289 742,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes d'exploitation – Total</b>		<b>1 110 742,00</b>	<b>260 000,00</b>	<b>1 370 742,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>38 420,55</b>
---	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 409 162,55</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	348 594,50	0,00	348 594,50
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	90 000,00	0,00	90 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		600 000,00	600 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		100 010,55	100 010,55
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>438 594,50</b>	<b>700 010,55</b>	<b>1 138 605,05</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>132 619,02</b>
--	-------------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 271 224,07</b>
---	---------------------



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>292 480,00</b>	<b>338 642,00</b>	<b>338 642,00</b>
6061	Fouritures non stockables (eau, énergie)	100 000,00	110 500,00	110 500,00
6062	Produits de traitement	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6063	Fouritures entretien et petit équipt	18 000,00	25 000,00	25 000,00
6064	Fouritures administratives	500,00	500,00	500,00
6066	Carburants	9 000,00	7 000,00	7 000,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	1 000,00	1 000,00
611	Sous-traitance générale	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6135	Locations mobilières	5 000,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	18 000,00	20 000,00	20 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	5 000,00	5 000,00	5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	12 000,00	9 000,00	9 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	9 332,00	9 332,00
6156	Maintenance	18 380,00	17 500,00	17 500,00
6161	Multirisques	2 200,00	2 200,00	2 200,00
618	Divers	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6222	Commissions recouvrement redevance	1 500,00	2 000,00	2 000,00
6226	Honoraires	500,00	10 910,00	10 910,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	500,00	500,00
6231	Annonces et insertions	500,00	500,00	500,00
6236	Catalogues et imprimés	500,00	500,00	500,00
6238	Divers	200,00	200,00	200,00
6241	Transports sur achats	200,00	1 000,00	1 000,00
6248	Divers	12 000,00	20 000,00	20 000,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	500,00	500,00
6256	Missions	500,00	500,00	500,00
6257	Réceptions	500,00	500,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	2 000,00	2 000,00	2 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 500,00	6 000,00	6 000,00
6287	Remboursements de frais	8 000,00	12 000,00	12 000,00
6288	Autres	45 000,00	55 000,00	55 000,00
6378	Autres taxes et redevances	1 500,00	1 500,00	1 500,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>150 500,00</b>	<b>165 500,00</b>	<b>165 500,00</b>
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	150 000,00	165 000,00	165 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	500,00	500,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>6 400,00</b>	<b>7 000,00</b>	<b>7 000,00</b>
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	6 400,00	7 000,00	7 000,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>5 010,00</b>	<b>5 010,00</b>	<b>5 010,00</b>
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	5 000,00	5 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	10,00	10,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b> <b>= (011 + 012 + 014 + 65)</b>		<b>454 390,00</b>	<b>516 152,00</b>	<b>516 152,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (8)</b>	<b>185 000,00</b>	<b>173 000,00</b>	<b>173 000,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	185 000,00	173 000,00	173 000,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>10 000,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	5 000,00	5 000,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>9 800,00</b>	<b>15 000,00</b>	<b>15 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b> <b>= a + b + c + d + e + f</b>		<b>659 190,00</b>	<b>709 152,00</b>	<b>709 152,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>1 620,00</b>	<b>100 010,55</b>	<b>100 010,55</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)</b>	<b>630 000,00</b>	<b>600 000,00</b>	<b>600 000,00</b>
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	630 000,00	600 000,00	600 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>631 620,00</b>	<b>700 010,55</b>	<b>700 010,55</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>631 620,00</b>	<b>700 010,55</b>	<b>700 010,55</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b> <b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 290 810,00</b>	<b>1 409 162,55</b>	<b>1 409 162,55</b>

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	nouvelles (3)
	<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>		<b>0,00</b>
			+
	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>		<b>0,00</b>
			=
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>		<b>1 409 162,55</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	975 810,00	1 036 000,00	1 036 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	927 810,00	984 000,00	984 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	8 000,00	7 000,00	7 000,00
7068	Autres prestations de services	20 000,00	30 000,00	30 000,00
7087	Remboursement de frais	20 000,00	15 000,00	15 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	40 000,00	40 000,00	40 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	40 000,00	40 000,00	40 000,00
75	Autres produits de gestion courante	5 000,00	5 000,00	5 000,00
752	Revenus des immeubles	5 000,00	5 000,00	5 000,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b> (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		<b>1 020 810,00</b>	<b>1 081 000,00</b>	<b>1 081 000,00</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	29 742,00	29 742,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	29 742,00	29 742,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b> = a + b + c + d		<b>1 020 810,00</b>	<b>1 110 742,00</b>	<b>1 110 742,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	270 000,00	260 000,00	260 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	270 000,00	260 000,00	260 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>270 000,00</b>	<b>260 000,00</b>	<b>260 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)		<b>1 290 810,00</b>	<b>1 370 742,00</b>	<b>1 370 742,00</b>

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	38 420,55
---	-----------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 409 162,55</b>
---	---------------------

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
60	Opération d'équipement n° 60 (5)	12 100,00	25 000,00	25 000,00
98	Opération d'équipement n° 98 (5)	341 129,00	522 800,00	522 800,00
99	Opération d'équipement n° 99 (5)	5 000,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>358 229,00</b>	<b>547 800,00</b>	<b>547 800,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	300 000,00	308 000,00	308 000,00
1641	Emprunts en euros	300 000,00	308 000,00	308 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	20 124,27	21 611,38	21 611,38
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>320 124,27</b>	<b>329 611,38</b>	<b>329 611,38</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>678 353,27</b>	<b>877 411,38</b>	<b>877 411,38</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	270 000,00	260 000,00	260 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	270 000,00	260 000,00	260 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	127 600,00	125 000,00	125 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	950,00	900,00	900,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	4 100,00	3 100,00	3 100,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	77 650,00	75 000,00	75 000,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	17 000,00	17 000,00	17 000,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	14 700,00	14 000,00	14 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	28 000,00	25 000,00	25 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	472 234,36	0,00	0,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	472 234,36	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>742 234,36</b>	<b>260 000,00</b>	<b>260 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>1 420 587,63</b>	<b>1 137 411,38</b>	<b>1 137 411,38</b>

+

RESTES A REALISER N-1 (10) 133 812,69

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 271 224,07

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>150 000,00</b>	<b>296 000,00</b>	<b>296 000,00</b>
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	235 000,00	235 000,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	150 000,00	61 000,00	61 000,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>220 000,00</b>	<b>90 000,00</b>	<b>90 000,00</b>
1641	Emprunts en euros	220 000,00	90 000,00	90 000,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>370 000,00</b>	<b>386 000,00</b>	<b>386 000,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>125 967,20</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1068	Autres réserves	125 967,20	0,00	0,00
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes financières</b>		<b>125 967,20</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>495 967,20</b>	<b>386 000,00</b>	<b>386 000,00</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section d'exploitation</b>	<b>1 620,00</b>	<b>100 010,55</b>	<b>100 010,55</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)</b>	<b>630 000,00</b>	<b>600 000,00</b>	<b>600 000,00</b>
28131	Bâtiments	188 000,00	169 000,00	169 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	155 000,00	150 000,00	150 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	98 000,00	95 000,00	95 000,00
28173	Constructions (mise à disposition)	500,00	500,00	500,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	173 000,00	170 000,00	170 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 500,00	1 500,00	1 500,00
28188	Autres	14 000,00	14 000,00	14 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>631 620,00</b>	<b>700 010,55</b>	<b>700 010,55</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>	<b>472 234,36</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1641	Emprunts en euros	472 234,36	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>1 103 854,36</b>	<b>700 010,55</b>	<b>700 010,55</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>1 599 821,56</b>	<b>1 086 010,55</b>	<b>1 086 010,55</b>

+

RESTES A REALISER N-1 (9) 52 594,50

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9) 132 619,02

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 271 224,07

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DJ 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III – VOTE DU BUDGET

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 60 (1)  
LIBELLE : STATION D'EPURATION

## Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		42 192,22	a 0,00	25 000,00	b 25 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	42 192,22	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	480,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	41 712,22	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)		Recettes de l'exercice	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b>	<b>-25 000,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III – VOTE DU BUDGET

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 98 (1)  
LIBELLE : RESEAUX INTERCOMMUNAUX

## Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		477 124,57	a 133 812,69	522 800,00	b 522 800,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	29 786,21	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	6 116,25	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
21562	Service d'assainissement	752,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	3 759,76	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	19 158,20	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	447 338,36	133 812,69	511 800,00	511 800,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	447 338,36	133 812,69	511 800,00	511 800,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 52 594,50	d 61 000,00
13	Subventions d'investissement	52 594,50	61 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	52 594,50	61 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)  
Excédent de financement si positif  
Besoin de financement si négatif

-543 018,19

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III – VOTE DU BUDGET

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 99 (1)  
LIBELLE : ADMINISTRATION GENERALE

## Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>a 0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>b 0,00</b>	<b>b 0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b>	<b>0,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE**

**IV**  
**A1.1**

**A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**IV**  
**A1.2**

**A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					6 910 255,36									
1641 Emprunts en euros (total)					6 910 255,36									
	BANQUE POSTALE	09/03/2015		01/08/2015	350 000,00	F			1,860		T	X Echéance constante	O/N	A-1
	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	05/01/2021		25/01/2021	160 000,00	F			0,530		T	X Echéance constante	O/N	A-1
	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE CHAMBERY ENTREPRISES	15/06/2007		15/09/2007	700 000,00	F			4,240		T	X Echéance constante	O/N	A-1
	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE CHAMBERY ENTREPRISES	15/06/2007		15/09/2007	1 000 000,00	F			4,300		T	X Echéance constante	O/N	A-1
	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	12/07/2011		25/10/2011	400 000,00	F			4,670		A	X Echéance constante	O/N	A-1
	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE CHAMBERY ENTREPRISES	29/08/2012		08/02/2013	100 000,00	F			4,900		T	C	O/N	A-1
	SFIL - SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	11/05/2020		01/06/2020	108 021,00	F			1,560		T	C	O/N	A-1
	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	17/12/2021		25/01/2022	60 000,00	F			0,850		T	X Echéance constante	O/N	A-1
5001710	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	14/11/2007		25/02/2008	2 000 000,00	F			4,730		T	X Echéance constante	O/N	A-1
A0113301000	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	17/10/2013		25/03/2014	600 000,00	F			4,060		T	X Echéance constante	O/N	A-1
A0113302000	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	17/10/2013		25/03/2014	350 000,00	F			4,790		T	X Echéance constante	O/N	A-1
AR010298	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	03/08/2009		25/11/2009	400 000,00	F			4,690		T	P	O/N	A-1
MON500248EUR/0500253/001	SFIL - SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	01/03/2014		01/03/2014	472 234,36	F			4,730		A	C	O/N	A-1
MON527878EUR	BANQUE POSTALE	29/07/2019		01/01/2020	210 000,00	F			0,760		T	X Echéance constante	O/N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le

Berger  
Levrault

ID : 073-200070340-20220406-2022\_65-DE



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>6 910 255,36</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV  
A1.2

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		4 400 349,01					307 570,10	172 988,69	0,00	2 964,77
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 400 349,01					307 570,10	172 988,69	0,00	2 964,77
		0,00	A-1	210 201,98	8,33	F	1,875	23 043,71	3 749,65	0,00	0,00	580,19
		0,00	A-1	152 298,28	14,00	F	0,554	10 316,66	786,70	0,00	0,00	137,96
		0,00	A-1	254 333,00	5,42	F	4,310	41 964,86	10 122,34	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	670 516,13	15,42	F	4,370	31 154,30	28 334,30	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	218 101,23	8,75	F	4,742	20 000,49	10 326,79	0,00	0,00	1 719,63
		0,00	A-1	39 999,88	5,83	F	4,900	6 666,68	1 804,68	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	95 625,12	13,42	F	1,615	7 083,36	1 450,32	0,00	0,00	115,10
		0,00	A-1	60 000,00	15,00	F	0,900	2 821,99	610,52	0,00	0,00	89,10
		0,00	A-1	1 398 762,09	15,83	F	4,815	60 021,43	65 107,25	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	415 884,23	11,92	F	4,058	27 484,51	16 469,97	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	298 846,70	21,92	F	4,818	7 875,14	14 174,70	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	200 031,68	7,58	F	4,690	21 934,74	9 123,37	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	202 386,20	5,17	F	5,676	33 731,02	9 572,87	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	183 362,49	12,75	F	0,777	13 471,21	1 355,23	0,00	0,00	322,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le

Berger  
Levrault

ID : 073-200070340-20220406-2022\_65-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote de budget (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	Capital		
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>4 400 349,01</b>					<b>172 988,69</b>	<b>0,00</b>	<b>307 570,10</b>	<b>0,00</b>	<b>2 964,77</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV  
A1.3

## A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 Juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le



ID : 073-200070340-20220406-2022\_65-DE

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV

A1.4

## A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents						(6) Autres indices
	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 400 349,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le



ID : 073-200070340-20220406-2022\_65-DE

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

## A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	10-12-2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 Frais d'études	5	01/01/2000
L	2032 Frais de recherche et de développement	5	01/01/2000
L	2033 Frais d'insertion	5	01/01/2000
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	01/01/2000
L	2051 Concessions et droits similaires	2	01/01/2000
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	5	01/01/2000
L	2121 Agencements & aménagements de terrains nus	30	01/01/2000
L	2125 Agencements & aménagements de terrains bâtis	30	01/01/2000
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	30	01/01/2000
L	21311 Constructions - Bâtiments d'exploitation	60	01/01/2000
L	21315 Constructions - Bâtiments administratifs	60	01/01/2000
L	21351 Agencements & aménagements - Bâtiments d'exploitation	15	01/01/2000
L	21355 Agencements & aménagements - Bâtiments administratifs	15	01/01/2000
L	2138 Autres constructions	15	01/01/2000
L	2151 Installations complexes spécialisées	15	01/01/2000
L	21531 Réseaux d'adduction d'eau	60	01/01/2000
L	21532 Réseaux d'assainissement	60	01/01/2000
L	2154 Matériel industriel	10	01/01/2000
L	2155 Outillage industriel	10	01/01/2000
L	21561 Service de distribution d'eau - Matériel spécifique d'expl	15	01/01/2000
L	21562 Service d'assainissement - Matériel spécifique d'expl.	15	01/01/2000
L	2157 Agencements & aménagements du mat. et outillage indust.	15	01/01/2000
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	15	01/01/2000
L	2182 Matériel de transport	5	01/01/2000
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	01/01/2000
L	2184 Mobilier	5	01/01/2000
L	2185 Cheptel	5	01/01/2000
L	2186 Emballages récupérables	5	01/01/2000
L	2188 Autres immobilisations corporelles	5	01/01/2000

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>589 611,38</b>	<b>589 611,38</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>308 000,00</b>	<b>308 000,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	308 000,00	308 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>281 611,38</b>	<b>281 611,38</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	260 000,00	260 000,00
020	Dépenses imprévues	21 611,38	21 611,38

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>589 611,38</b>	<b>133 812,69</b>	<b>0,00</b>	<b>723 424,07</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>700 010,55</b>	<b>III 700 010,55</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>700 010,55</b>	<b>700 010,55</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28131	Bâtiments	169 000,00	169 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	150 000,00	150 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	95 000,00	95 000,00
28173	Constructions (mise à disposition)	500,00	500,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	170 000,00	170 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 500,00	1 500,00
28188	Autres	14 000,00	14 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	100 010,55	100 010,55

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>700 010,55</b>	<b>52 594,50</b>	<b>132 619,02</b>	<b>0,00</b>	<b>885 224,07</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 723 424,07</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 885 224,07</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (6) 161 800,00</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>1 110 742,00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

## IV – ANNEXES

### ARRETE ET SIGNATURES

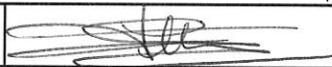
D

Nombre de membres en exercice : 29  
 Nombre de membres présents : 23  
 Nombre de suffrages exprimés : 24  
 VOTES :  
   Pour : 24  
   Contre : 0  
   Abstentions : 0

Date de convocation : 30/03/2022

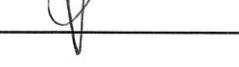
Présenté par (1) Le PRESIDENT,  
 A Modane le 06/04/2022  
 (1) Le PRESIDENT,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire  
 A Modane, le 06/04/2022  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ARNOUX Jacques	
AVENIERE Roland (absent) suppléant F. VALERIO	
BECT Stéphane	
BODECHER Maurice	
BOYER Stéphane	
BRENIER Natacha	
BUTTARD Jean-Marc	
CAMBERLIN François Procuration à MELOT Denise	
CHABOISSIER Yann	
CHEMIN François	
CHIALE Christian	
CLARAZ-BONNEL Fabienne	
FELISIAK Eric	
FERNANDES Humberto	
FINAS Christian	
FURBEYRE Nathalie	
KONAREFF Marc	
MARGUERON Gilles	
MAURETTE Laure	
MELOT Denise	
MENARD Jacqueline	

## IV – ANNEXES

### ARRETE ET SIGNATURES

RAFFIN Jean-Claude	
ROBIN Maryvonne	
SACCHI Christian	
SANDFORD Erica	
SIMON Christian	
THEOLIER Cornelia	
THEOLIER Thierry	
TRACQ Jérémy	

Certifié exécutoire par (1) Le PRESIDENT, compte tenu de la transmission en préfecture, le 06/04/2022, et de la publication le 06/04/2022

A Modane, le 06/04/2022

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.

